

ABONNEMENT.

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16 Tros mois... 8

Poste:

Un an... 35 fr. Six mois... 18 Tros mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 10 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

19 Juillet 1883.

Chronique générale.

LA CONSPIRATION.

Cela ne pouvait pas durer plus longtemps.

Après le fiasco du 4 Juillet, la République opportuniste avait besoin d'un petit complot monarchique.

Voici que, sur les nouvelles venues de Frohsdorf, les royalistes sans exception de nuances se reprennent à l'espoir.

Le gouvernement s'alarme; il cherche un prétexte pour faire croire à sa diligence, et il vient de déclarer qu'il a découvert une conspiration royaliste.

On a quelque soupçon que la pièce publiée par le Paris remonte à 1874; on se borne à reproduire la lettre qui fut à cette époque adressée aux officiers mis à la réforme après la guerre.

Mais peu importe! il peut être permis à de braves militaires d'ambitionner l'honneur de garder le Roi de France.

Dans tout cela, le complot est bien difficile à saisir. Si le ministère compte sur lui pour se faire un succès, nous engageons ces messieurs du centre à y mettre de la complaisance.

Nous sommes bien curieux de voir ce qui sortira de là.

Savez-vous ce qu'a coûté pour Paris seulement l'orgie nationale? Six cent soixante mille francs.

Le budget est déjà en déficit probable de deux cents millions, le pays est sous le coup de la catastrophe d'Hanoi.

M. Paul Bert vient de soumettre à l'examen de la Chambre un amendement au projet d'organisation municipale.

« Article additionnel. — Est abrogée toute disposition législative ou autre, affectant ou obligeant d'affecter, en dehors des prescriptions de la loi organique du Concordat, soit à des services du culte, soit à des établissements ecclésiastiques ou religieux, des immeubles appartenant aux communes.

« Les communes rentreront immédiatement en possession des immeubles qui leur appartiennent. »

LES CHEVALIERS DU MÉRITE AGRICOLE.

Le Journal officiel contient une première liste de personnes à qui cet ordre pacifique a été décerné.

Lauréats de la prime d'honneur, vétérinaires distingués, cultivateurs de canne à sucre, professeurs d'agriculture, éleveurs de volailles et vulgarisateurs du fromage de Cantal s'y trouvent un peu pêle-mêle.

La liste ne contient pas encore de fonctionnaires n'ayant pour titre qu'un discours prononcé en concours agricole.

du ruban vert, son vif amour pour la villégiature.

Petite réflexion froide du Journal des Débats:

« Le Journal officiel publie un décret qui élève le général Thibaudin à la dignité de grand officier de la Légion d'Honneur.

On lit dans le Figaro:

« Qui est-ce qui prétend donc que les affaires ne vont pas? »

« M. Daniel Wilson, membre de la Chambre des députés, demeurant à Paris, au palais de l'Élysée, et faisant élection de domicile rue de Rivoli, 220, en l'étude de M. Maza, près le tribunal de la Seine, vient d'acheter, le 30 juin dernier, pour la somme de six cent soixante-dix-neuf mille trois cent cinquante-sept francs trente-cinq centimes, outre les charges, un terrain de 2,456 mètres 69 centimètres, faisant l'angle de l'avenue d'Iéna, de la rue Magdebourg et de la rue Fresnel.

« Il paraît que les actions de la Petite France donnent de jolis dividendes à M. Daniel Wilson — à moins que cet achat ne soit opéré pour le compte de papa beau-père! On sait que le joyeux gendre est bon à tout faire. »

Cinq nouvelles arrestations ont eu lieu avant-hier à Roubaix, à la suite d'une nouvelle tentative de désordre dans le quartier Sainte-Elisabeth.

Des individus criant: « Vive la Révolution sociale! » ont saccagé plusieurs boutiques et blessé plusieurs personnes.

Nous devons dire que la Vraie France, de Lille, et le Journal de Roubaix taxent d'exagération les dépêches de l'Agence Havas.

Il paraît que M. Waldeck-Rousseau a l'intention de faire gracier avant peu la citoyenne Louise Michel, mais à certaines conditions.

Cette assurance a été donnée, lundi, à la condamnée au moment de son départ pour la maison centrale de Clermont.

Il s'agirait, croyons-nous, de révélations touchant le parti anarchiste.

Nous sommes persuadés, d'ailleurs, que le gouvernement en sera pour ses promesses et qu'il n'obtiendra rien de cette fanatique.

Hier, le fils aîné du prince Napoléon, le prince Victor, né le 18 juillet 1862, a atteint sa vingt et unième année.

On télégraphie de Shang-Hai, 18 juillet (source anglaise):

« Le général Li-Hung-Chang est arrivé à Tien-Tsin. »

« Le bruit court que le général Leu-Minchuan va prendre le commandement des troupes chinoises de la frontière du Sud. »

« Une certaine inquiétude règne à Sang-Hai par suite de l'agitation de la classe inférieure. »

« Le 4 juillet, une rixe a eu lieu entre des matelots français et un groupe de Chinois qui a attaqué les matelots à coups de pierres. »

Le bruit court que M. Tricou, négociateur de la République en Chine, vient d'envoyer sa démission pour... cause de santé.

Nous lisons dans la Chronique parisienne de l'Union:

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE JUGE DE PAIX

Par Louis COLLAS

— Quelque temps avant mon départ, reprit Avrial, un douanier périt en poursuivant un contrebandier; on vous soupçonna.

— Bien à tort, je vous le jure. Je revenais de Saint-Imier chargé de marchandises. La nuit m'avait favorisé lorsque la lune projetait sa lumière sur les rochers; un douanier m'aperçut et me poursuivit au milieu des sentiers les plus difficiles.

— Je vous crois, et cependant, si l'on s'était emparé de vous, c'est vous qui auriez porté la responsabilité du meurtre. Vous n'étiez pas innocent à vos propres yeux, vous qui aviez causé la mort de ce malheureux.

— Vous voulez échapper à de pénibles souvenirs.

Le silence de Gérôme ressemblait à un aveu.

— Vous subissiez, reprit Avrial, une pernicieuse influence. Vous étiez autrefois un travailleur infatigable, mais les aventures des contrebandiers, les évolutions de la lutte, les courses dans les montagnes, vous séduisaient.

— Il savait que votre témoignage aurait pesé d'un poids léger contre le sien; mais lui aussi avait peut-être, pour d'autres motifs encore, peur de vous.

— Une seule fois, et je le regrettais en voyant le chagrin que je lui causais. C'était lui qui avait amené son ami ici. Il était la cause involontaire de sa mort et ne pouvait se la pardonner.

du douanier, en vous plaçant sous la menace d'une poursuite, n'entrât pas dans ses combinaisons?

— Ne vous êtes-vous pas demandé qui avait tendu ce piège? Maurice allait souvent vous attendre au retour. Étes-vous sûr que cette nuit-là il n'était pas dans la montagne?

— Il refusait à admettre le rôle de dupe qu'on lui attribuait; cependant, il était troublé, inquiet. Avrial continua:

— L'intelligence rebelle de Gérôme avait peine à suivre le fil de ces déductions, son amour-propre se refusait à admettre le rôle de dupe qu'on lui attribuait; cependant, il était troublé, inquiet.

— Il refusait à admettre le rôle de dupe qu'on lui attribuait; cependant, il était troublé, inquiet. Avrial continua:

leurs à vous apprendre, puisque j'arrivais auprès de vous juste au moment où le coup partit à une centaine de mètres.

Avrial examina attentivement le contrebandier et demeura convaincu que son langage était sincère, qu'il plaignait Maurice sans le soupçonner.

— Vous avez raison, dit-il; il faut tenir votre parole et garder le silence. Maurice a pour père le plus honnête homme que je connaisse; mais son influence vous est funeste, je vous aiderai à vous y soustraire.

III

Dans l'après-midi, Avrial s'enfonça dans le bois. Ce fut avec une sorte de charmes mélancolique qu'il retrouva le sentier bordé de fougères et de digitales, la roche couverte de saxifrages, le grand hêtre sous lequel il était venu si souvent lire et rêver au gazouillement des oiseaux.

« On vient de créer au dépôt de la guerre une école spéciale de dessin ; elle formera des employés pour le service de la topographie militaire. Après un apprentissage professionnel qui durera deux années, les élèves dessinateurs seront aptes à centraliser, à coordonner les travaux isolés entrepris sur tous les points du territoire par des officiers détachés.

« C'est une tâche laborieuse mais intéressante que celle de ces officiers de toutes armes qui pendant six mois quittent leur régiment, et s'en vont, isolés, étudier sur place la topographie détaillée d'un canton, relever les moindres accidents du terrain, l'emplacement de chaque hameau, de chaque ferme isolée, la direction précise des moindres chemins, des moindres sentiers, la nature du sol, de ses cultures, de ses produits.

« Livré à lui-même, le lieutenant ou le sous-lieutenant choisit son quartier-général, le centre de ses opérations, il s'établit à l'auberge. Chaque matin, il part avec sa planchette et ses compas ; chaque soir, il rentre à la tombée de la nuit.

« D'abord, le paysan se méfie de « Monsieur l'officier » ; plus tard, il s'humanise ; les cigarettes l'attirent ; le lieutenant est salué partout et l'on s'empresse de le renseigner.

« Le soir, avant un sommeil bien gagné, il oublie son isolement en causant une heure au coin du feu avec ses hôtes. Peu à peu, il se fait l'ami de tous.

« Le dimanche, deux heures de chemin de fer le mènent à la garnison voisine, où il trouve des camarades de promotion... à moins que le village n'ait spécialement apprécié son talent musical et qu'on ne l'ait prié, pour la fête patronale, de toucher l'orgue à la grand'messe, ou qu'on ne l'ait retenu pour valser au château.

« Quand il part enfin, avec ses cartons pleins, ses plans levés, son rapport au ministre, il laisse des amis... qui de temps à autre, dans l'avenir, se rappelleront à lui en envoyant au régiment quelque bonne bouchée de poires ou de gibier.

« La mission est des plus arides quand la chose se passe en Algérie, loin de toute ressource humaine.

« Pendant que son lieutenant calcule et dessine au plein soleil, l'ordonnance court au loin acheter le poulet dur et le pain mal levé de quelque douar voisin. Le soir venu, le solitaire s'endort sous sa tente, sans avoir prononcé une parole, sans avoir vu figure humaine.

« Cette retraite laborieuse, les pensées qui naissent sous le ciel étoilé, en face de la grande nature, n'engendrent pas toujours l'ennui ; elles élèvent l'âme et mûrissent l'homme.

« Quand il regagne les grandes capitales, comme Tlemcen ou Oran, et plus tard la France, il reparait au régiment, bronzé, plus réfléchi, souvent meilleur...

« L'important, c'est que son travail cadre avec celui du voisin.

« C'est sans doute pour que le raccord des divers fragments s'effectue au ministère avec une précision mathématique, que se fonde aujourd'hui l'école des élèves dessinateurs au dépôt de la guerre. — L. DE LA B. »

Maladie de M. le comte de Chambord.

L'amélioration signalée depuis quatre jours dans l'état de M. le comte de Chambord s'est heureusement maintenue et accentuée.

Mardi a eu lieu une consultation à laquelle ont pris part M. le docteur Vulpian, M. le professeur Drasche et M. le docteur Mayer.

Les médecins ont voulu garder encore le silence sur le caractère précis de la maladie interne ; mais, d'après ce qu'on assure, M. Vulpian aurait acquis la conviction qu'il n'y a pas de cancer, mais seulement un épaississement des tissus de la base de l'estomac résultant de l'inflammation.

Ce diagnostic diffère de celui des médecins viennois qui redoutaient une affection cancéreuse.

Mais il faut dire qu'ils avaient hésité, jusqu'à présent, à ausculter Monseigneur d'une manière suffisante pour préciser le mal, vu la faiblesse du malade et dans la crainte des souffrances que pouvait occasionner l'auscultation.

Après l'examen minutieux auquel s'est livré le docteur Vulpian, il n'y a pas à douter de l'exactitude de son diagnostic.

Si la crainte du cancer est écartée, le danger n'en existe pas moins, surtout à cause de la difficulté de nourrir et de fortifier le malade, sans parler des complications qui peuvent survenir.

Aussi, M. le docteur Vulpian a-t-il sensiblement modifié l'hygiène de Monseigneur. Ont été prescrits : le lait coupé avec du café et de l'eau-de-vie, la gelée de viande au lieu de bouillon. Comme on voit, un régime plus tonique. L'eau de Marienbad a été supprimée, malgré les bons effets que les médecins de Vienne avaient d'abord espérés d'elle.

Sans amoindrir le mérite des médecins viennois, à la science desquels M. Vulpian est le premier à rendre hommage, le diagnostic d'avant-hier sera un grand honneur pour la Faculté de médecine de Paris, car toutes les Facultés de l'Europe suivent attentivement la maladie de M. le comte de Chambord. Des centaines de lettres ou dépêches de médecins arrivent chaque jour à Frohsdorf.

M. Vulpian devait repartir mardi soir ; mais, sur les instances réitérées de Monseigneur, il a consenti à ajourner son départ à aujourd'hui.

L'Agence Havas a reçu la dépêche suivante :

Neustadt, 18 juillet.

« Frohsdorf, 40 heures et demie du matin. — Le comte de Chambord a passé une nuit calme et relativement bonne. Il a eu un seul vomissement.

« La situation se maintient sans changement.

« Le docteur Vulpian a passé la matinée et une partie de la journée d'hier à étudier le malade.

« Le comte de Chambord, se trouvant un peu mieux, a demandé à voir ses neveux, le comte de Bardi et le duc de Parme, qui arriveront aujourd'hui à Frohsdorf. »

LE CHOLÉRA.

Le Caire, 18 juillet.

Il y a eu hier 47 décès cholériques à Damiette, 8 à Chirbine, 4 à Chobar, 7 à Chirbine-Elkom, 2 à Zifta, 6 à Tarka, 20 à Menzaleh, 1 à Alexandrie, 61 au Caire, dont 50 au faubourg de Boulak.

Le chiffre est probablement exact, les autorités ayant pris les mesures pour empêcher les fausses déclarations faites par les Arabes.

Le khédive n'a pas encore sanctionné la suppression des cordons sanitaires.

Le gouvernement a accepté l'offre de l'Angleterre d'envoyer douze médecins qui seront adjoints au service médical.

L'Espagne vient de prendre, contre l'invasion cholérique, une mesure radicale qui devrait être imitée par tous les autres gouvernements ; elle a prescrit dans tous ses ports de mettre en observation toutes les provenances anglaises.

Puisque l'Angleterre, insouciant du fléau chez les autres, fait passer les intérêts de son commerce avant la santé publique, il nous semble juste que les Etats européens mettent la sécurité de leurs populations au-dessus du commerce anglais.

L'égoïsme britannique devient révoltant. Il mériterait, pour représailles, une ligue sanitaire de tous les gouvernements qui, en établissant une sorte de blocus continental contre l'Angleterre, apprendraient à cette nation à respecter les mesures temporaires qui s'imposent en certaines circonstances au nom même du droit des gens.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 juillet.

La Bourse dès le début montre des dispositions meilleures que celles de la veille, particulièrement nos rentes qui progressent : le 3 0/0 à 78.90, l'amortissable à 80.55 et le 5 0/0 à 109.

La Banque de France est ferme à 5.360 et le Foncier à 1.297. Les Obligations Foncières Nouvelles, toujours très en faveur à 350 les libérées et à 349.75 les non libérées, profitent des remplois de fonds provenant des obligations de chemins de fer.

Les établissements de crédit sont fermes : le Lyonnais à 557, le Mobilier à 315 et la Générale à 325.

Le Suez réalise de nouveaux progrès à 2.525 et l'Egypte s'avance à 366, malgré le progrès du choléra au Caire. Pour le Suez, toute difficulté semble applanie pour le moment.

Les Chemins sont fermes : le Lyon à 1.435, le Nord à 1.900, l'Orléans à 1.255 et l'Ouest dont la convention a été signée hier au soir cote 360.

Le Gaz dont la solution se trouve remise indéfiniment cote 1.362.

Les Omnibus sont à 1.160 et nous voyons dans cette baisse le résultat des manœuvres du syndicat qui désire la liquidation de la Société afin de pouvoir vendre tous les immeubles de la Compagnie qui, étant situés dans l'intérieur de Paris et ayant été achetés il y a trente ans, donneraient des bénéfices considérables.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Un lecteur du *Courrier*, « ancien soldat » qui a « porté l'épaulette d'officier », — il le dit du moins, — trouve que nos réflexions sur le bataillon scolaire sont aussi malveillantes qu'anti-patriotiques. C'est bien vite dit et écrit, mais pas aussi facile à démontrer.

Le vieux porteur d'épaulettes a eu la berlue en lisant le compte rendu de la fête prétendue nationale. Nous avons fait bien moins que lui la critique du susdit bataillon. En sa qualité d'ancien soldat, il a aperçu des détails insignifiants qui laissent à désirer. Qu'avait-il besoin d'en faire part ! A moins qu'il n'ait tenu à prouver qu'il est plus apte à juger un mouvement par le flanc droit ou par le flanc gauche qu'à comprendre ce qu'il lit. Chacun ses aptitudes : qu'il reste vieux pompon, si c'est dans sa nature.

Pour nous, le bataillon nous a paru, au début, « sans peur et sans reproche », et il nous a été agréable de constater la rectitude de ses mouvements.

Mais nous nous sommes permis de regretter, avec le public, que nos petits compatriotes, sous leur tenue militaire, fussent trop faciles à confondre avec les jeunes colons de Saint-Hilaire. Ce détail n'a pas sauté aux yeux de l'ancien soldat. Tant pis pour lui.

Nous avons encore émis le vœu que l'administration ne fit pas les choses à demi et qu'elle complétât l'institution en donnant à cette nouvelle troupe des cantinières triées parmi les élèves du collège de filles... modèle.

Le vieux soldat qui a porté l'épaulette ne blâmera certes pas ce complément indispensable pour le bonheur des jeunes troupiers, ou il aurait vraiment le cœur bien dur.

On écrit de Montsoreau :

« Ces jours derniers, un déplorable accident est arrivé à Candes.

« Un enfant de 8 à 9 ans, nommé Philippe Lacombe, fils d'un gendarme, s'amusa à pêcher dans la Vienne. Ses pieds ayant glissé, il est tombé dans la rivière et s'est noyé.

« On ne s'est aperçu de l'accident que deux heures après.

« Les parents du jeune Lacombe, inquiets de ne pas le voir rentrer à la maison, le cherchaient dans le bourg de Candes et à Montsoreau, lorsqu'on vint leur apprendre que le pauvre enfant venait d'être trouvé mort dans la Vienne. »

La Société d'agriculture de la Vienne décernera le 26 août, à Monts-sur-Guesnes : une prime départementale de 500 francs à l'agriculteur de l'arrondissement de Loudun dont l'exploitation est la mieux dirigée ; une prime de 400 francs à l'agriculteur dont le domaine suffit à l'entretien du plus grand

— Madame de Carental, dit-elle, veut-elle permettre à un ami des anciens jours de lui présenter l'expression de son dévouement ?

Au timbre de cette voix bien connue, ses yeux manifestèrent de la joie, mais elle n'éprouva pas cette émotion que provoque ordinairement la vue d'une personne dont on s'est cru séparé pour toujours. Avrial saisit la nuance, il crut remarquer dans son maintien étudié, un peu hautain, la réserve de quelqu'un qui raisonne ses impressions. A sa prière, elle poussa son cheval sous les arbres et, quand ils furent à quelque distance de la route, derrière un rideau de broussailles qui les abritait contre les regards des passants, elle sauta légèrement à terre. Il était plus ému qu'elle, et ce fut d'une voix attendrie qu'il évoqua les fraîches images du passé, scènes tour à tour gaies et tristes qui, à l'âge de la maturité, éveillent en nous de mélancoliques pensées. Marthe subissait le charme de ses paroles, et s'efforçait de n'en rien laisser paraître sur sa belle et orgueilleuse figure.

Après quelques mots consacrés à son absence, Avrial reprit :

— Il y a bien longtemps que je ne vous ai vue, et vous m'apparaissez dans tout l'éclat de votre beauté. Votre teint a conservé sa fraîcheur, vos yeux ont toujours ce rayonnement que l'on admirait autrefois ; mais en retrouvant sur vos traits cette nuance d'impérieuse hauteur que je connais

bien, j'ai peur que vous ne soyez pas disposée à écouter les conseils d'un ami.

La physionomie de la jeune femme semblait justifier ces craintes ; elle promenait sur la mousse l'extrémité de sa cravache et en fouettait les tiges de fougères avec des signes manifestes d'impatience. Il ne parut pas s'en apercevoir et continua.

— Dès votre enfance, habituée à voir toutes les volontés abdiquer devant la vôtre, enivrée d'éloges et d'hommages, vous preniez plaisir à braver les avis ; ce fut dans un de ces mouvements de révolte que vous avez épousé un homme dont vous auriez pu être la fille. Ce mariage ne fut pas heureux, et lorsque la mort vous enleva ce compagnon d'une seule année, vos regrets ne pouvaient être bien amers. Aujourd'hui, vous vous disposez à vous remarier.

Le silence d'Avrial sollicitait une réponse, Marthe resta muette ; ses regards l'invitaient froidement à continuer.

— Vous devez vous remarier, Marthe, reprit-il, et c'est Maurice Marsolier que vous vous proposez d'épouser.

— Ah ! répondit-elle avec un accent railleur, en attendant qu'il vous plût de sortir de la tombe imaginaire où vous étiez descendu, votre pensée daignait s'enquérir de moi ?

— J'ai fait unieus, Marthe, j'ai dérobé le secret de vos entretiens ; j'étais hier auprès de votre

fenêtre, j'ai tout entendu.

— Permettez-moi de vous féliciter du rôle auquel votre sollicitude pour moi a bien voulu descendre.

— Ma sollicitude, vous avez raison, elle était en éveil pour vous empêcher de courir à votre perte.

— Épargnez les grands mots, et dites-moi pourquoi ce mariage n'est pas de votre goût ?

— Je pourrais faire le procès de la jeunesse de Maurice et y trouver mille motifs suffisants pour vous éloigner de lui. Je me borne à vous demander si vous voulez mettre votre main dans la main d'un meurtrier ?

Marthe eut un mouvement d'horreur qu'elle reprima aussitôt.

— C'est le corps de réserve que vous faites donner, dit-elle avec un sourire incrédule.

— Ne raillez pas, c'est un devoir sacré que j'accomplis ; permettez-moi d'abord d'espérer que cet entretien restera secret.

D'un signe, elle promit le silence.

— C'est près d'ici, reprit-il, que M. Cernéol perdit la vie ; croyez-vous encore que sa mort fut le résultat d'un accident ?

— Ce fut l'opinion de beaucoup de gens, non la mienne.

— Ainsi, dans votre pensée, un assassinat fut commis ?

— Vous oubliez l'hypothèse d'un duel convenu

d'avance entre deux hommes décidés à couvrir d'un voile impénétrable les motifs de leur haine.

La coquetterie et l'imagination romanesque de Marthe l'égarèrent-elles au point de lui faire sincèrement admettre la supposition d'une lutte mystérieuse provoquée par une rivalité dont elle avait été l'objet ? N'était-ce pas une fin de non-recevoir opposée à des conseils qui lui déplaisaient ? L'expression étrange de son visage laissait la question douteuse. Avrial stupéfait recula d'un pas.

— Ah ! Marthe, comment une pareille pensée a-t-elle pu surgir dans votre esprit ? Vous éprouviez donc un bien grand besoin de justifier Maurice à vos propres yeux ?

— Maurice ! qui vous dit que je songe à lui ?

— Si ce n'est pas à lui, ce serait donc à moi ?

Marthe ne répondit pas. Il resta un instant interdit, confondu.

— Moi, moi, dit-il enfin avec tristesse. Ah ! je ne méritais pas une pareille offense. Vous avez beau torturer votre raison pour entourer le drame de circonstances qui en dissimulent l'horreur, le bon sens proteste, mon honneur se révolte et je tiens à vous déromper ; laissez-moi donc vous rappeler les faits.

— J'aurais mauvaise grâce à ne pas écouter religieusement un récit apporté de si loin.

(A suivre.)

Louis COLLAS.

nombre de têtes de bétail par hectare; des primes de 50 francs pour le meilleur assolement, les cultures fourragères, pour la culture de la vigne, etc.

Tours.

Samedi soir, la place de la Cathédrale, ordinairement déserte, présentait un spectacle inaccoutumé.

Une foule compacte, attirée sans doute par la curiosité et l'étrangeté de la chose, stationnait sur tous les points, admirant et critiquant, en sens divers, la manière vraiment artistique dont il avait pris fantaisie à notre municipalité de décorer l'antique monument, l'harmonie des banderoles aux couleurs éclatantes se détachant de cette masse aux pierres noircies par le temps; la distribution des écussons aux chiffres de la R. F. et le groupement des drapeaux qui couvraient la façade entière, depuis la base jusqu'au plus haut sommet des tours.

On se demandait comment la République avait pu trouver des gens assez courageux pour oser, au péril de ce qu'ils ont de plus cher, placer à cette hauteur son emblème sacré; et l'on disait que la République seule pouvait engendrer semblables dévouements; qu'elle seule produisait les Decius; et, qu'en fallait-il dix mille pour le sauver par le sacrifice de leur vie, ils seraient trouvés à l'instant, mais que Marianne n'en avait que faire, qu'autant valait les laisser croître et multiplier, la République n'ayant jamais trop d'enfants.

Au milieu de cette conversation très-animée, un autre spectateur, qui paraissoit étranger à la ville, demandait comment il se faisait que tout le bon vouloir et la générosité de nos administrateurs se fût, de préférence à la rue Royale et aux boulevards, quartier central et siège ordinaire des fêtes, portée sur un quartier désert et principalement sur un monument dont le nom rappelle le saint évêque qui gouverna notre église aux premiers siècles de la chrétienté.

Comment la municipalité, qui ne fait pas ordinairement beaucoup de frais pour les vertus des saints, pouvait-elle entasser sur ce point tant de drapeaux, banderoles, écussons, etc., tandis qu'elle en laissait manquer les autres rues de la ville, car on peut dire que chaque niche et chaque saint avait son drapeau. Mystère.....

Devant le monument sacré et sur le parvis, il y avait grande animation parmi les ouvriers en très-grand nombre, très-ardents et très-empresés à dresser des échafaudages où se rangeaient des lampions et des verres de diverses couleurs; mais, autant ces intrépides ouvriers en allumaient, autant le vent en éteignait. Là-dessus, grande colère des lampionistes; ils sont déjà fort émus; ils se fâchent, ils maugréent en termes énergiques que contient seul le vocabulaire républicain. Et la foule de rire aux éclats, en voyant et suivant la lutte de ces jouteurs intrépides contre le vent; ils s'acharnaient pour défendre leurs lumières, le vent redouble ses efforts; si bien, qu'après une grande heure de combat, pendant laquelle on croyait voir saint Gatien, en personne, souffler sur les lampions, il fallut en prendre son parti. Nos jouteurs acharnés à la diffusion des lumières se rendent enfin, honteux et confus comme certains renards, que la foule ne prit pas, mais qu'elle poursuivit de ses rires et de ses sarcasmes jusque sur la place de l'archevêché.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

Nous enregistrons l'autre jour, dit le Journal d'Indre-et-Loire, la décoration de M. le lieutenant de vaisseau de Marolles, notre compatriote. Voilà une croix bien gagnée. Il est difficile de la conquérir plus vaillamment.

C'est comme par miracle que cet officier a échappé à la mort, dans la triste affaire du 19 mai, un peu légèrement entreprise.

Par son sang-froid et la confiance qu'il inspirait à sa petite troupe, il a réussi à sauver l'artillerie et à faire une retraite honorable, marchant toujours le dernier. A un moment, il s'est vu entouré de trois côtés, et l'on s'est battu corps à corps, ce qui n'a permis d'emporter ni les blessés ni les morts.

Résultat: perte du cinquième de l'effectif, 32 tués, 52 blessés, quelques-uns mortellement, 29 hommes laissés entre les mains de l'ennemi, par conséquent 29 têtes promises dans le Tonkin. On rapporte que la

tête du commandant Rivière a été payée 42,800 fr. au Chinois qui l'a coupée.

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire :

« L'Union libérale est toujours éloquent contre les instituteurs congréganistes, qui, indignes de leur mission, corrompent la jeunesse. Nous ne saurions trop l'en féliciter. Certes, les Frères des écoles chrétiennes qui, oubliant leur devoir au point de se conduire comme des instituteurs laïques, font honte à l'Union libérale, sont tout à fait odieux, tout à fait injustifiables. Mais, puisque c'est par dessus tout un sentiment vertueux qui inspire au journal de la Préfecture une aussi légitime indignation contre les corrupteurs de l'enfance, qu'elle veuille donc bien aussi manifester le dégoût que lui inspire la conduite de l'instituteur de Touvois, commune de Bourgueil.

« Ce professeur de morale civique, très-bien noté à la Préfecture, bon républicain, libre-penseur ardent, a été arrêté, mardi dernier, après un court interrogatoire. Ce n'est pas pour avoir enseigné le catéchisme aux petites filles de l'école du hameau qui lui était confiée. Ce n'est pas non plus pour avoir conduit à la messe ses élèves.

« Il a été arrêté et conduit à la prison de Chinon pour avoir exercé maints actes d'immoralité sur sept ou huit de ses petites élèves. Il y avait plusieurs mois que toute la commune se plaignait de la conduite de ce jeune pédagogue, très-protégé par M. Régnier; plusieurs mois que M. Régnier et M. le Préfet se bouchaient leurs oreilles qui sont grandes et largement ouvertes; plusieurs mois que les mères de famille de Touvois s'indignaient. Il a fallu des plaintes répétées au parquet de Chinon pour que le procureur de l'endroit se préoccupât du protégé de MM. Daunassans et Régnier.

« Aujourd'hui, l'école est fermée, les familles refusant d'y conduire leurs enfants, en dépit de la loi sur l'instruction laïque, gratuite et obligatoire.

« L'instituteur laïque de Touvois n'est pas le premier dans le département d'Indre-et-Loire, que l'on ait pris en flagrant délit d'enseignement civique. L'on se rappelle qu'il y a deux ans, un autre instituteur de hameau passa en cour d'assises pour des faits non moins odieux, non moins abominables. A cette époque, nous avons vivement reproché à M. le préfet de confier des écoles de petites filles à des jeunes gens. On n'a tenu aucun compte de nos avis, naturellement. On n'en tiendra pas plus compte maintenant qu'autrefois.

« Et cependant M. le Préfet et M. l'Inspecteur d'académie n'ignorent pas plus que nous que ce n'est pas seulement en cour d'assises qu'on entend parler des passions de leurs protégés. Plusieurs affaires ont été étouffées. Nous avons fait illusion à plusieurs. A peine a-t-on consenti à déplacer M^{lles} X. et Z. et MM. Y. et W.

« En revanche, M. Daunassans, ancien membre des conférences de Saint-Vincent de-Paul, réprimandé et suspend sans pitié les instituteurs congréganistes qui « violent » la neutralité religieuse ».

« L'instituteur de Touvois a souillé 7 ou 8 petites filles de son école avant qu'on ait consenti à s'occuper de son enseignement. Il a 22 ans, il est père de famille. Sa jeune femme lui a donné un nouveau-né trois ou quatre jours avant son arrestation. Quel joli monsieur que ce pédagogue laïque, gratuit et obligatoire!

« Gageons que l'Union libérale va nous dire que celui-là aussi fut élevé par les curés et recommandé par les Jésuites. Vous verrez que l'éducation cléricale y sera pour quelque chose !... »

LA ROCHE-SUR-YON.

Dimanche, un triste accident a marqué la troisième course, à la Roche-sur-Yon. Trois chevaux se son dérobés, et l'un d'eux, malgré les efforts de son cavalier, a lancé celui-ci au-delà de la corde qui marque la piste, en sautant par-dessus l'un des piquets qui soutiennent cette corde. L'animal est tombé lui-même au milieu d'un groupe de spectateurs, renversant dans sa chute un pensionnaire de l'hospice, qui, à son tour, fit tomber le fils de M. Poirier-Contansais. Ce jeune homme est tombé si malheureusement qu'il s'est fracturé en partie le poignet. La blessure ne paraît pas grave et tout donne lieu d'espérer que les bons soins dont il est l'objet amèneront une prompt guérison.

M. Duruof, encouragé par les nombreux témoignages de sympathie qu'il a reçus à Saumur, se propose de faire une nouvelle ascension dans cette ville, si des amateurs se présentent pour un voyage aérien.

M. DURUOF amènerait son ballon le Neptune, qui cube 4,200 mètres et pourrait élever, avec l'aéronaute, quatre autres voyageurs.

PRIX, pour une ascension publique: 450 francs par personne; pour une ascension spéciale avec départ à l'heure des voyageurs: 300 fr. par voyageur.

Les amateurs pourront s'adresser au bureau du journal.

Faits divers.

Lundi, a eu lieu, à Sens, l'ascension du ballon le Mozart, monté par l'aéronaute Eugène Valès et M. Edmond Lepeltier. Partis de Sens par vent N.-N.-O., les voyageurs ont fait d'intéressantes expériences sur les courants giratoires et le rayonnement lunaire. La descente s'est effectuée à Sormery, canton de Hogny, arrondissement de Tonnerre, près des limites du département de l'Aube.

La durée de l'ascension a été de 4 heures 45; le parcours horizontal, de 45 kilomètres. A l'altitude maxima de 2,400 mètres, le thermomètre marquait zéro. A 4,600 mètres, le thermomètre à maxima marquait 2° au-dessous de zéro.

Vous avez lu sans doute que le dompteur Pezon avait mis un lion en loterie.

Eh bien, la loterie a été tirée: le sort a attribué le lion au n° 59; l'heureux gagnant est un employé des postes, M. P...

Malheureusement, les lions ne se nourrissent pas exclusivement de colle à timbres: M. Cochery, d'ailleurs, instruit du fait par dépêche, a refusé à son subordonné l'autorisation de conserver l'animal dans son bureau.

D'autre part, M^{me} P... s'est montrée peu satisfaite du hasard qui a favorisé son mari. La cohabitation familière avec un lion n'est pas prévue par les clauses de son contrat: elle plaidera, s'il le faut.

Son mari est perplexe: une offre sérieuse serait sans aucun doute bien accueillie; l'affaire se recommande aux amateurs.

La rose bleue. — Voici au sujet de cette fleur introuvable une anecdote que nous empruntons au Moniteur d'horticulture:

« Il y a bien des années, lorsque M. de Jessaint, grand amateur de nouveautés horticoles, était préfet de la Marne, un farceur lui apporta une rose bleue; cela fit tapage. Après enquête, on apprit que le farceur, voyant sa femme mettre au bleu le linge de la lessive, avait pris une rose blanche et l'avait mise au bleu comme un simple mouchoir. »

NE CALOMNIEZ PAS LES PAYSANS.

Sous ce titre, nous lisons dans le Paysan:

Voici l'étrange histoire que nous découpons dans le Figaro, — elle est tellement forte que nous n'y croyons pas. — Nous la publions néanmoins, afin qu'elle puisse servir d'avis. Voilà un brave homme qui a travaillé comme un sourd toute sa vie. Puis, confiant dans ses fils comme il l'a été lui-même dans son père, il leur abandonne tout. Ah! brave homme, si ton fils est imbu des nouvelles idées, défie-toi! Il se moque de ce commandement: Tes père et mère honoreras si tu veux vivre longuement.

Arrivons à notre histoire:

La prose d'Eugène Labiche, dit le Figaro, appartient à tout le monde, et nous ne croyons pas être indiscret en reproduisant le passage suivant, extrait d'une lettre qu'il a adressée à l'un de ses amis:

« Enfin on me raconte une horrible histoire de paysans que je vous envoie comme elle m'est donnée.

« Je suis en Sologne, fort occupé à faire sécher mes foin, que le bon Dieu j'y crois

quand même) prend plaisir à arroser tous les deux jours.

» Bonne santé et amitiés.

» Eugène LABICHE. »

Voici l'histoire en question, on verra que c'est un véritable bijou:

Un vieux paysan perd sa femme, et, selon la coutume de la campagne, il se dépouille de ses biens et les partage entre ses quatre garçons, à la condition qu'il vivra et sera nourri chez chacun d'eux trois mois par an.

Le premier trimestre se passe assez bien. A peine est-il écoulé que Jacques, sans perdre une minute, conduit le vieux chez le frère, dont c'est le tour. Celui-ci les reçoit assez froidement et dit:

— Eh bien! où est le drap?

— Quel drap?

— Dame! il peut mourir, cet homme, et il faut un drap pour le mettre dedans. Je n'ai pas envie de le payer tout seul.

On discute la question devant le père; finalement les quatre fils se colisent, on achète le drap.

Et à chaque déménagement, le pauvre homme est obligé d'apporter son drap sous son bras; c'est aussi gai pour lui que s'il promenait son cercueil. »

CONSEILS ET RECETTES.

MOYEN DE MULTIPLIER LES POMMES DE TERRE.

Voici un fait des plus intéressants, qui a été remarqué avec un grand intérêt au concours régional de Blois.

Un lot de pommes de terre, d'un volume exceptionnel, était exposé par M. Emile Fleury, cultivateur à Vineuil, près Blois.

L'exposant, qui est un brave homme, a tenu à enseigner son secret au public. En effet, au-dessus de ses pommes de terre, il y avait une note manuscrite signée de lui, où il dit que, pour obtenir ces magnifiques tubercules, il se borne au moyen suivant:

Lorsque les touffes ont dix ou douze centimètres de haut, il supprime les menues tiges qui entourent la tige ou les deux tiges du milieu, qui sont les plus vigoureuses. De cette façon, la végétation des tubercules profite de ce qui est enlevé à la végétation aérienne.

Il ajoute que ces magnifiques tubercules donnent de 30 à 35,000 kilogr. par hectare.

Nous engageons nos lecteurs à faire un essai de ce procédé. (Le Paysan.)

Dernières Nouvelles.

Dépêche télégraphique.

LA SANTÉ DE M. LE COMTE DE CHAMBORD.

Paris, 10 h. 15, matin.

« La journée d'hier a été assez bonne. »
« L'état général semble tendre vers l'amélioration. »

» M^{lre} DE DREUX-BREZÉ. »

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE

Un pharmacien de Vaucouleurs, M. MARÉCHAL, vient de découvrir un merveilleux remède, le SPASALGIQUE, qui enlève instantanément les névralgies, les migraines, les maux de dents et les maux de tête.

Le SPASALGIQUE-MARÉCHAL, dont le prix est de 2 fr., se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 JUILLET 1885.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.	
3 %	78 70	78 80	Est	740	737 50	OBLIGATIONS.			Obligat. foncières 1879 3 %	444	444 50
3 % amortissable	80 55	80 60	Paris-Lyon-Méditerranée	1433	1430	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	526	511 50	Est	359	359
4 1/2 %	111 60	111 80	Midi	1155	1160	1865, 4 %	527	530	Midi	357	358
5 %	108 92	108 80	Nord	1895	1880	1869, 3 %	465	465	Nord	365	365 25
Obligations du Trésor		510	Orléans	1252 50	1250	1871, 3 %	388	390	Orléans	359	359
Obligations du Trésor nouvelles	562	565	Ouest	790	780	1875, 4 %	512	511	Ouest	360	360
Bons de liq. départementaux	530	519 50	Compagnie parisienne du Gaz	1365	1360	1876, 4 %	510	509	Paris-Lyon-Méditerranée	361	361
Banque de France	5385	5375	Canal de Suez	2525	2460	Dép. de la Seine, emprunt 1857	236	233	Paris-Bourbonnais	361 50	360
Comptoir d'escompte		1010	C. gén. Transatlantique	475	480	Bons de liq. Ville de Paris	524	524	Canal de Suez	565	562 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1300	1298				Obligations communales 1879	447	450			
Crédit de France	21 50	23 75									
Crédit mobilier	310	25 315									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)		Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1885)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Heures	Minutes	Omn. matin.	Omn. matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Direct. soir.			
3 heures	8 minutes	3 heures 8 minutes du matin, express-poste.															
6	45	6 45 matin (s'arrête à la Possonnière)															
8	56	8 56 matin, omnibus-mixte.															
1	25	1 25 soir															
3	32	3 32 express.															
7	15	7 15 omnibus.															
10	36	10 36 (s'arrête à Angers)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR - NIORT				NIORT - SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
3 heures	20 minutes	Omn. matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.		
8	21	8 21 omnibus.															
9	37	9 37 express.															
12	48	12 48 soir, omnibus-mixte.															
4	44	4 44															
10	24	10 24 express-poste.															
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.																	

Étude de M^e CHAUMIER, notaire à Chinon.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION
En l'étude de M^e CHAUMIER, notaire à Chinon,
Le DIMANCHE 5 AOUT 1885, à midi,

CHATEAU DE LA TROCHOIRE

Près Candés (Indre-et-Loire), au confluent de la Vienne et de la Loire.

PARC et dépendances en PRÉS, VIGNES et BOIS : 22 hectares. Vue splendide sur les vallées de la Loire et de la Vienne. Chasse et pêche.

S'adresser à M^e CHAUMIER, notaire à Chinon, et MAURICE, notaire à Ligné.

A VENDRE A LOUER OU A ARRETER JOLIE MAISON

Propre au commerce de vins en gros et en détail,
Située à Distré.
S'adresser à M. BAUDIN. (358)

A VENDRE

MAISON, composée de 6 pièces, remise et jardin, situés au Champ-de-Foire.
S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, ou à M. CRUPIN, facteur.

A VENDRE

AU SEVRAGE,
BEAUX LEVRIERS russe et écossais.
S'adresser au marquis DE MOLIGNY, château de la Salle, commune de Montreuil-Bellay. (476)

A VENDRE

Hôtel du Grand-Turc,
UNE JUMENT ALEZANE
7 ans, bonne pour la voiture et le camionnage, venant de chez M. Alphonse Gauron.
S'adresser au Grand-Turc.

ON DEMANDE un bon ouvrier tailleur, travaillant chez lui pour faire des pièces et des retouches.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

APRÈS DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ,
Par adjudication,
En l'étude et par le ministère de M^e PLAÇAIS, notaire à Angers, le samedi 18 août 1885, à 2 heures après midi.

UN FONDS DE COMMERCE

De Papeterie-Imprimerie-Lithographie, connu sous le nom d'Imprimerie du Commerce, exploité dans une maison située à Angers, 10 et 12, rue Bodinier, et consistant en :

Papier ordinaire, papier de fantaisie, papier à affiches, enveloppes, fournitures de bureau ;
3,600 kil. environ de caractères d'imprimerie en 6, 8, 9, 10, 11, 12 ;
600 kil. environ de caractères de fantaisie en 151 casses ;
32 types de caractères bois pour affiches, vignettes, filets, cintres, accolades, interlignes ;
1 presse mécanique typo-lithographique, système Warin, format Colombier, avec marbre en fonte, double jeu de rouleaux tirant la couleur, un jeu de rouleaux pour la typographie et tous ses accessoires ;
1 presse mécanique typographique Alauzet, dite express, format jésus, et tous ses accessoires ;
2 presses typographiques à bras (une colombier, l'autre jésus) et tous leurs accessoires ;
2 presses lithographiques à bras (une colombier, l'autre raisin) et tous leurs accessoires ;
1 machine à vapeur, force nominale 4 chevaux ;
169 pierres lithographiques de tous formats ;
Petit atelier de reliure ;
Clicherie ;
Casses, casseaux, rangs, gallées, Ais, etc., etc.

LONG BAIL.

Mise à prix : 8,000 fr.

S'adresser, pour renseignements :
Soit à M^e PLAÇAIS, notaire, 15, rue des Cordeliers, Angers, dépositaire du cahier des charges ;
Soit à M. POIRET, liquidateur judiciaire de la société, 7, rue Châteaugontier, Angers. (465)

A LOUER

PRÉSENTMENT,
JOLIE MAISON
Située rue de Bordeaux, 15,
Comprenant NEUF PIÈCES,
Avec Jardin.
S'adresser à M. P. GODET, place du Marché-Noir.

M. DUPONT, Grande-Rue, 59, se charge de soigner les chevaux à domicile.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
En totalité ou par parties,

UNE PORTION DE MAISON

Sise à Saumur, rue de la Comédie, n° 26,
Actuellement occupée par MM. Fau-cillon, Frugier et Moutet.

Cette maison, propre au commerce, comprend : magasins sur la rue, au premier étage ; deuxième et troisième étages sur la rue ; grenier, cour, remise et écurie ;
Étage au-dessus des remise et écurie, grenier.

S'adresser, pour visiter les lieux, à M. FAUCILLON, qui les occupe, et, pour traiter, à M. LE RAY, avoué, rue du Marché-Noir, n° 12. (316)

A LOUER MAISON

Rue Pavée.
S'adresser, 6, rue du Temple.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M^{lle} FÉLICITÉ, ravaudeuse, fait tous les tissus, et se charge de l'entretien du linge.
Rue de la Tonnelle, 21, maison Dézé. (441)

M^{lle} CANARD

Élève de la Maternité de Paris, sage-femme de 1^{re} classe, rue Bodin, n° 7.

Vient de se fixer à Saumur et se met à la disposition de toutes les dames qui voudront bien lui accorder leur confiance.

Élève des principaux professeurs d'accouchement de Paris, M^{lle} CANARD présentera toutes les garanties que les malades doivent désirer.

PHOTOGRAPHIE - PEINTURE

VICTOR COUÉ
Photographe de l'École de Cavalerie, 50, rue d'Orléans, Saumur.

On demande un JEUNE HOMME pour la photographie. (439)

UN MÉNAGE demande un emploi, le mari comme cocher ou jardinier, la femme comme cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

PROCHAINEMENT OUVERTURE DES GRANDS MAGASINS

DE l'Épicerie Moderne

Rue et Place du Marché-Noir.

L. ALLORY SAUMUR.

A CÉDER DE SUITE

A Saumur,
BONNE POSITION
Maison de Gros
DISTILLATEUR - LIQUORISTE

Et Entrepôt de Vins fins étrangers,
Réalisant BEAUX BÉNÉFICES avec peu de FRAIS GÉNÉRAUX.
Conditions avantageuses, sans connaissances spéciales.
S'ADRESSER au Bureau du Journal.

ÉTUDE DE LA RELIGION

PETITS TRAITÉS OFFERTS A SES PAROISSIENS
Par M. l'abbé MÉRIT,
Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean.

<p>En cours de publication DANS LE JOURNAL DU DIMANCHE RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Qui paraît tous les Dimanches : LA FILLE DU MEURTRIER Par XAVIER DE MONTÉPIN. L'ESCLANDRE Roman parisien, Par LÉOPOLD STAPLEAUX. 10^e LE NUMÉRO DE 16 PAGES IN-4^o Chez tous les libraires.</p>	<p>ABONNEMENTS : DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50. — 6 mois, 4 fr. 25. La collection se compose actuellement de 50 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains. NOTA. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS. Saumur, imprimerie P. GODET.</p>
---	---